

Loi Travail : le blocage de l'économie s'amplifie

Construisons la grève reconductible interprofessionnelle Tous-te-s en grève le jeudi 02 juin !

Poursuite du blocage de l'économie. Grève très suivie et manifestant-e-s nombreux-ses le 26 mai dans la rue.

La lutte contre la loi travail s'intensifie. Des grèves sont reconduites dans plusieurs secteurs comme les transports (dont les ports, les cheminots, la RATP), les raffineries, les centrales nucléaires, l'industrie du caoutchouc... Des actions de blocage se multiplient.

Malgré l'entêtement du gouvernement et les répressions policières sur les cortèges, les manifestant-e-s sont de plus en plus nombreux-ses. A ce titre les manifestations du jeudi 26 mai ont été une grande réussite.

Les Nuits Debout s'étendent et des actions coup de poing ont lieu dans toute la France. L'utilisation du 49.3 et l'autoritarisme de Valls continuent de décrédibiliser le gouvernement.

Malgré une stratégie de désinformation, la détermination des travailleurs-euses est de plus en plus forte. La population continue d'être contre cette loi qui casse les droits des salarié-e-s

L'intersyndicale nationale (CGT, Solidaires, FO, FSU, UNL, UNEF) appelle à amplifier la mobilisation jusqu'à une grève et une manifestation nationale le mardi 14 juin. SUD éducation appelle à être massivement en grève et dans la rue ce jour-là. Il faut forcer le gouvernement à reculer.

La Fédération SUD éducation et Solidaires appellent dès maintenant à un mouvement de grève reconductible et de blocage qui doit s'amplifier et s'étendre tous les jours et appellent à une journée de grève convergente le jeudi 02 juin.

Dans l'éducation, des raisons de se mobiliser

L'autonomie des établissements et la territorialisation de l'école participent de la même logique que l'inversion de la hiérarchie des normes à l'œuvre dans la loi travail. Il s'agit de briser les garanties obtenues.

Malgré les opérations de communication et autres exercices d'auto satisfaction du ministère, la priorité à l'éducation est inexistante. Au contraire les attaques se multiplient.

- Les réformes du collège et des rythmes scolaires sont refusées par les personnels.
- Le manque de remplaçant-e-s est criant et se généralise sur l'ensemble du territoire.
- La précarisation s'accroît à grands pas avec l'embauche de centaines d'enseignant-e-s contractuel-le-s qui se retrouvent sans formation dans les écoles. Des personnels AVS/AESH dont les contrats sont pour la grande majorité très courts, perçoivent un salaire dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.
- L'éducation spécialisée est attaquée. Dans les EREA le ministère de l'éducation a déjà commencé à remplacer les professeur-e-s des écoles éducatrices fonctionnaires par des assistant-e-s d'éducation précaires, mal payé-e-s et sans formation. C'est un mépris total pour les personnels et les élèves.
- Les lycées classés en éducation prioritaire sont aussi attaqués. La Ministre a annoncé qu'ils devront tous en sortir !
- Pour tous-te-s les travailleurs-euses de l'éducation les pressions hiérarchiques et les injonctions dans l'urgence sont monnaie courante.

Et ce ne sont pas les quelques primes qui feront oublier aux personnels la réalité de leurs conditions de travail et de vie dégradées depuis de nombreuses années.

Enfin si cette loi passait, la prochaine étape serait la remise en cause du statut de la fonction publique qui nous promet une flexibilisation et une précarisation de nos métiers sans précédent.

Pour une grève massive et sa reconduction interprofessionnelle !

Pour l'Union syndicale Solidaires et SUD éducation, il faut mettre toutes nos forces dans la lutte contre cette loi.

Il est important d'être tous et toutes en grève le jeudi 02 juin.

D'ici là des débrayages, des actions, des AG, des Nuits debout doivent permettre d'œuvrer à l'extension de la grève et à sa reconduction.

Pour la Fédération SUD éducation la situation nécessite une grève générale reconductible. C'est le sens de l'appel « On bloque tout ! » signé par 100 structures syndicales et des centaines de militant-e-s CGT, FO, FSU, SUD-Solidaires...

Pour SUD éducation, le gouvernement doit reculer sur la loi travail et satisfaire les revendications de l'ensemble des salarié-e-s.

→ On bloque tout ! Toutes et tous en grève dès le 02 juin !

→ Construisons la grève reconductible !